

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5998**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien conseil en réseaux et télécommunications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile de France (CCI Paris-IDF) - Centre des formations industrielles (CFI)	Président de la CCI de Paris, Président de la CCI de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255n Etudes, dessin et projets en circuits, composants et machines électriques, électronique, 326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Technicien conseil exerce les activités suivantes auprès d'entreprises clientes : - Installation d'équipements informatiques et de télécommunications,

- Exploitation de l'ensemble de ces équipements,
- Maintenance de ces équipements,
- Assistance et conseil sur l'optimisation et l'évolution des systèmes.
 - Installer un disque dur supplémentaire
- Installer des cartes d'interfaces et des modules
- Installer un logiciel d'exploitation
- Installer une application
- Installer un pare-feu
- Installer un point d'accès Wi-Fi
- Effectuer les modifications de paramètres d'une station
- Configurer les services d'un serveur
- Ajouter ou retirer des composants
- Configurer un commutateur
- Configurer un routeur
- Configurer des services Voix IP
- Sauvegarder des données
- Résoudre des problèmes matériels
- Résoudre des problèmes logiciels
- Communiquer avec un client
- Rédiger des notes et conseils d'utilisation
- Respecter la démarche qualité ISO
- Rechercher des informations (veille technologique et réglementaire)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien en télécommunication et réseaux d'entreprises travaille pour des SSTR (Société de Service en Télécommunication et Réseaux). Ces sociétés offrent leurs services à d'autres entreprises et non aux particuliers. Le technicien a donc pour mission d'assister et de conseiller les entreprises clientes dans le suivi et les évolutions de leurs installations. Il doit anticiper sur les besoins aussi bien en termes de capacités que de services, en fonction de la vie de l'entreprise et des évolutions technologiques. Il conduit les projets de mutation des installations.

Il existe trois conditions d'exercice du métier de technicien conseil en télécommunication et réseaux d'entreprises : - A distance : Le technicien exerce ses missions via Internet et/ou une connexion dédiée, depuis son poste de travail chez son employeur, vers les entreprises clientes.

- En itinérant : Le technicien se déplace en toute autonomie dans les diverses entreprises clientes.

- En infogérance : Le technicien est directement posté dans une entreprise cliente (personnel détaché).

Dans la plupart des cas, l'essentiel du temps de travail se situe chez le client, parfois en présence du personnel, voire des clients de l'entreprise, ce qui accroît les contraintes liées à l'environnement.

Les différentes appellations du métier sont :

Technicien conseil en télécommunications et réseaux d'entreprises.

Technicien support en télécommunications et réseaux d'entreprises.

Technicien SAV (Avant et Après Vente) en télécommunications et réseaux d'entreprises.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Réglementation d'activités :

Habilitation électrique niveau B2V - BR intégrée au titre.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification comporte trois composantes liées aux différentes compétences énoncées : • Mise en application (plateau technique) : Mise en œuvre des connaissances théoriques et techniques, suivant un cahier des charges spécifique à chaque compétence. Réunis dans un plateau technique (salle de TP), chaque apprenant a son environnement et ses outils de travail personnels.

- Productions écrites (études de cas+rapport) :

Etude d'une situation d'entreprise (à partir de divers documents d'information du contexte) donnant lieu à la production d'un écrit : Analyse et proposition de solution(s).

- Evaluations en entreprise :

Le tuteur de l'apprenant doit compléter un document qui fait la synthèse des compétences abordées lors de la période en centre de formation. Ce document permet d'évaluer in situ la maîtrise et l'autonomie de l'apprenant. De retour au centre de formation, ce document est remis au professeur chargé du suivi.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		8 personnes, dont 4 professionnels.
Après un parcours de formation continue	X		8 personnes, dont 4 professionnels.
En contrat de professionnalisation	X		8 personnes, dont 4 professionnels.
Par candidature individuelle	X		8 personnes, dont 4 professionnels.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		8 personnes, dont 4 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Technicien conseil en réseaux et télécommunications, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

10 à 12 titulaires par an

Autres sources d'information :<http://www.cfi.ccip.fr>**Lieu(x) de certification :**

CCI de Paris 27, avenue de Friedland

75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**